RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 23226
Numéro SIREN : 487 606 329
Nom ou dénomination : ABC HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 42990

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-07-2020

N° DE DEPOT : 042990

N° GESTION : 2014B23226

N° SIREN : 487606329

DENOMINATION : ABC HOLDING

ADRESSE : 23 rue du Roule 75001 Paris

MILLESIME : 2019

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ABC Holding
Société par actions simplifiée
au capital de €. 534.646,58

23, rue du Roule
75001 Paris

Grant Thornton
Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Versailles
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ABC Holding

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société ABC Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC Holding** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 22 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

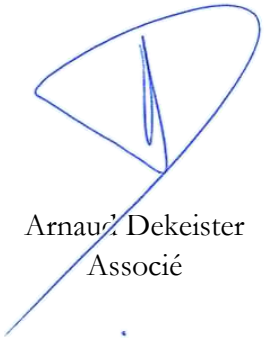
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2020

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Arnaud Dekeister
Associé

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 468		1 468	14 539 203	-14 537 735
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**1 468**		**1 468**	**14 539 203**	**-14 537 735**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				1 825	- 1 825
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				415 884	- 415 884
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	42 805		42 805	10 125	32 680
. Autres	8 107 977	99 177	8 008 800	11 020 364	-3 011 564
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 096 198		3 096 198	5 360 872	-2 264 674
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**11 246 980**	**99 177**	**11 147 803**	**16 809 071**	**-5 661 268**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**11 248 448**	**99 177**	**11 149 271**	**31 348 274**	**-20 199 003**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 534 647)	534 647	534 647	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	104 958	104 958	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	53 465	53 465	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	940 448	1 044 161	- 103 713
Résultat de l'exercice	2 101 097	-103 712	2 204 809
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**3 734 614**	**1 633 517**	**2 101 097**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	376		376
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	7 396 605	29 627 525	-22 230 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 676	61 444	- 43 768
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 712	- 3 712
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		22 076	- 22 076
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**7 414 657**	**29 714 757**	**-22 300 100**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**11 149 271**	**31 348 274**	**-20 199 003**

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	75 000		75 000	302 258	- 227 258	-75,19
Chiffres d'affaires Nets	**75 000**		**75 000**	**302 258**	**- 227 258**	**-75,19**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				78	- 78	-100
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			**75 000**	**302 337**	**- 227 337**	**-75,19**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			300 084	437 470	- 137 386	-31,40
Impôts, taxes et versements assimilés			457	713	- 256	-35,90
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				72 400	- 72 400	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0			
Total des charges d'exploitation (II)			**300 541**	**510 583**	**- 210 042**	**-41,14**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-225 541**	**-208 247**	**- 17 294**	**8,30**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			2 129 000		2 129 000	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				21 945	- 21 945	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**2 129 000**	**21 945**	**2 107 055**	**N/S**
Dotations financières aux amortissements et provisions				26 777	- 26 777	-100
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				**26 777**	**- 26 777**	**-100**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**2 129 000**	**-4 832**	**2 133 832**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**1 903 459**	**-213 079**	**2 116 538**	**993,31**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 734 638	110 000	14 624 638	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**14 734 638**	**110 000**	**14 624 638**	**N/S**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		39 102	- 39 102	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 537 000		14 537 000	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**14 537 000**	**39 102**	**14 497 898**	**N/S**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**197 638**	**70 898**	**126 740**	**178,76**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-38 468	38 468	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	**16 938 638**	**434 282**	**16 504 356**	**N/S**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**14 837 541**	**537 994**	**14 299 547**	**N/S**
RESULTAT NET	**2 101 097**	**-103 712**	**2 204 809**	**N/S**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 149 270,92 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 101 096,82 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La pandémie de Covid-19 née au cours du premier trimestre 2020 aura des effets sur les comptes 2020 qui ne peuvent pas encore, à la date d'arrêté des comptes, être estimés avec précision.

Il est toutefois précisé que la société ABC HOLDING ne détient à la clôture de l'exercice que les titres RISAROL, les titres BS COATINGS ayant été cédés durant l'exercice. Suite à cette cession, son activité consiste à gérer les garanties de passif et comptes de sequestre.

Les impacts sur 2020 de la pandémie doivent ainsi être appréciés dans ce contexte.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables modifié par les règlements ANC 2015-06 du 4 décembre 2015 et ANC 2016-07 du 26 décembre 2016.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision est constituée du montant de la différence et comptabilisée en :

- provision pour dépréciation des participations à concurrence de la valeur brute,
- provision pour risques et charges pour le complément

La valeur d'utilité retenue par l'entreprise repose sur une approche multicritère prenant en compte à la fois la situation nette de la filiale/participation à la date de clôture et la méthode des flux de trésorerie actualisés consistant à actualiser sur un horizon de 5 ans les cash flow prévisionnels établis par la direction.

Au 31/12/2019, les immobilisations financières comprennent les titres de participation Risarol.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les titres BS COATINGS ont été cédés le 12 avril 2019. Suite à cette cession, la Société BS COATINGS, unique filiale intégrée, est sortie du périmètre d'intégration fiscale d'ABC HOLDING avec effet au 1er janvier 2019.

Aucun autre élément significatif n'est intervenu.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 468 euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	14 539 203		14 537 735	1 468
TOTAL	***14 539 203***		***14 537 735***	***1 468***

Etat des créances = 8 150 782 euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	8 150 782	8 150 782	
TOTAL	***8 150 782***	***8 150 782***	

Provisions pour dépréciation = 99 177 euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	99 177				99 177
Comptes financiers					
TOTAL	***99 177***				***99 177***

Annexe

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 534 647 euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	53 464 658	0.01	534 646.58
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***53 464 658***	***0.01***	***534 646.58***

Etat des dettes = 7 414 657 euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	376	376		
Dettes financières diverses	7 396 605	7 396 605		
Fournisseurs	17 676	17 676		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***7 414 657***	***7 414 657***		

Charges à payer par postes du bilan = 18 052 euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	376
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	17 676
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	***18 052***

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 75 000 euros

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	75 000	100,00 %
TOTAL	***75 000***	***100.00 %***

Le chiffre d'affaires est constitué de la mise à disposition de BS COATINGS de services et compétences en matières juridique, fiscale et financière de la holding sur le premier trimestre 2019 (3 mois facturés).

Annexe

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2019 est de 13 k€.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 18 052 euros

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Agios bancaires(518600)	376
TOTAL	***376***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	17 676
TOTAL	***17 676***

Annexe

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
RISAROL	2 203		100%	1 468	1 468	26 777		ND	ND	0
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Les titres RISAROL acquis en 2014 auprès de la Société Axson France sont inscrits en comptabilité pour 1 468 euros.

Le prêt de 26 777 euros consenti à RISAROL est provisionné à 100% dans les comptes depuis l'an dernier.

ABC HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 534.646,58 euros
Siège social : 23, rue du Roule – 75001 Paris
487 606 329 RCS Paris

Texte de la résolution d'affectation du résultat adoptée par l'Assemblée Générale en date du 8 juillet 2020.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 31 décembre 2019 s'élevant à 2.101.097 euros au crédit du compte "report à nouveau" qui passe ainsi de 940.448 euros à 3.041.545 euros.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme,



Le Président
Monsieur Charles Churet